

CFPPA Pyrénées Roussillon

1, avenue des Pyrénées

66600 RIVESALTES

## CALENDRIER DES FORMATIONS CERTIBIOCIDES

### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2025

#### DESINFECTANTS 07h00

TP 2, 3, 4

**Vous êtes concerné si vous êtes :**

**Décideur** : toute personne exerçant une fonction d'encadrement pour l'utilisation des produits biocides

**Distributeur** : toute personne exerçant l'activité de vente, mise en vente ou distribution à titre gratuit de produits biocides

**Acquéreur** : toute personne qui choisit d'acquérir des produits biocide ou donne l'ordre d'acquisition

22 janvier 2025

14 mars 2025

#### NUISIBLES – 21h00

TP 14, 18 et 20

**Vous êtes concerné si vous êtes :**

**Distributeur** : toute personne exerçant l'activité de vente, mise en vente ou distribution à titre gratuit de produits biocides

**Acquéreur** : toute personne qui choisit d'acquérir des produits biocide ou donne l'ordre d'acquisition

**Utilisateur professionnel** : toute personne qui utilise des produits biocides au cours de de son activité professionnelle et notamment les opérateurs, les techniciens, les employeurs et les indépendants.

Du 11 au 13 mars 2025



## INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation : sauf mention contraire, les formations ont lieu au CFPPA Pyrénées Roussillon – 1, avenue des Pyrénées – 66600 Rivesaltes.

Formations en intra sur demande. Effectifs et tarifs, nous consulter.

Horaires : 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Possibilité de repas en sus au restaurant scolaire. Salle à disposition pour les repas tirés du sac.

Formation éligible au CPF et divers OPCO et FAF (OCAPIAT, VIVEA, AFDAS, OPCOMMERCE, AKTO....)

**Renseignements et inscriptions : Patricia ERRE 04.68.64.89.69 – [cfppa.rivesaltes@educagri.fr](mailto:cfppa.rivesaltes@educagri.fr)**